

Offres de formation dans la région : le CAF et le CJB doivent tirer à la même corde

Bienne, le 8 octobre 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a adressé un courrier en réponse au Conseil du Jura bernois (CJB), son partenaire pour les questions de formation et de relations avec le Jura bernois, au sujet des mesures d'économies cantonales dites EOS 2014. Le CJB s'était en effet adressé au CAF en date du 5 septembre 2013, pour demander que celui-ci joue un rôle modérateur dans les réactions entendues parfois à Bienne, contre le projet de réorganisation des gymnases biennois et de fermeture de six classes à l'Ecole supérieure de commerce. Le CJB relevait que la région devait éviter de se déchirer, et qu'il fallait éviter de jouer une région contre l'autre.

Dans sa réponse, le CAF explique être sur la même longueur d'ondes que le CJB : il faut éviter de jouer les écoles biennoises contre celles du Jura bernois. « *Si nous nous déchirons, c'est toute la région qui en ressortira perdante* », affirme le CAF. Ce dernier se réjouit du maintien d'offres de formation CFC à plein temps à La Neuveville et à Tramelan, et il appelle le CJB à soutenir également le maintien d'une telle offre à Bienne, dans l'intérêt notamment des élèves (dont une dizaine du Jura et du Jura bernois) qui fréquentent la filière sport-culture-études au Gymnase de la rue des Alpes à Bienne. Pour le CAF, les deux conseils « *doivent tirer à la même corde et se battre côte-à-côte, et non l'un contre l'autre, pour le maintien d'offres de formation de qualité, dans le Jura bernois et à Bienne (...). Chaque affaiblissement de Bienne comme centre de formation est aussi un affaiblissement de tout ou partie du Jura bernois.* »

Le CAF rappelle que c'est précisément le sens du programme de législature commun du CAF et du CJB dans le domaine de la formation. Adopté en 2010, ce programme prévoit que « *les sites de formation professionnelle francophone du canton sont considérés sous un angle global, en favorisant les regroupements de classes tantôt dans le Jura bernois (...) tantôt à Bienne, dans l'intérêt des élèves et de la qualité de l'offre de formation.* »

Le CAF salue l'appui qui avait été apporté autrefois par le CJB au projet de campus à Bienne, tout en rappelant que ce projet concerne uniquement la Haute école spécialisée bernoise (germanophone), avec des garanties de non-concurrence avec la Haute école Arc (francophone). Ayant lui-même appuyé l'implantation d'offres de formation en français dans le Jura bernois, dont la création du Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF) à Tramelan et la filière de soins infirmiers à Saint-Imier, le CAF attend des élus du Jura bernois un soutien également pour les offres de formation en français à Bienne. Il appelle donc les députés à soutenir fermement la motion qui sera traitée à la session de novembre du Grand Conseil, pour un maintien de l'offre CFC intégré à Bienne.

Finalement, le CAF se réjouit de constituer avec le CJB une plateforme institutionnelle où ces questions de relations entre Bienne et le Jura bernois peuvent être abordées avec franchise et ouverture, comme cela a été le cas lors d'une récente séance entre le Bureau du CAF et celui du CJB, le 24 septembre. Ces relations permettent de lutter contre des préjugés et des clichés qu'on entend encore trop souvent de part et d'autre, et elles contribuent à une meilleure compréhension entre Bienne et le Jura bernois.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*